

République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod

est convoqué pour

le mardi 14 avril 2015 à 20h30

ORDRE DU JOUR:

- 1. Approbation du procès-verbal du 10 mars 2015
- 2. Communications du Bureau du Conseil municipal
- 3. Communications de la Mairie
- 4. Proposition du Maire relative à l'approbation du bouclement de crédits d'investissements et aux moyens de les couvrir (délibération)
- 5. Crédit d'investissement destiné l'assainissement des collecteurs EU/EP du chemin des Troiselles (délibération)
- 6. Crédit d'engagement complémentaire destiné à l'aménagement des bains du Saugy (délibération)
- 7. Crédit d'investissement pour la création d'un ossuaire dans le cimetière de Genthod (délibération)
- 8. Crédit d'investissement pour la rénovation de la salle de gym (délibération)
- 9. Résolution pour la création d'un fonds de compensation lié aux nuisances sonores et environnementales de l'Aéroport International de Genève
- 10. Propositions de la Mairie
- 11. Propositions individuelles et questions
- 12. Huis clos (naturalisations)

Genthod, le 1^{er} avril 2015

Wolfgang Honegger Président du Conseil municipal